

Différences entre les organisations d'aide et de soins à domicile (publiques et privées) et les entreprises/organisations d'accompagnement

	Organisations d'aide et de soins à domicile publiques à but non lucratif	Organisations de soins et d'aide à domicile privées à but lucratif	Entreprises et organisations d'accompagnement et d'assistance	Migrantes du secteur du care
Offre	<ul style="list-style-type: none"> - Soins selon LAMal - Accompagnement* - Aide au ménage* - Garde de nuit - Offres spéciales : <ul style="list-style-type: none"> - Oncologie* - Psychiatrie* - Soins palliatifs* - Services d'aide et de soins à dom. enfants* - Conseil et soins relatifs aux plaies* - Service-repas** - Service transport** <p><small>*en partie prestations spéc., uniquement en fonction des besoins car subventionnées par le canton/la commune</small></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Soins selon LAMal - Accompagnement - Aide au ménage - Garde de nuit - Offres spéciales: <ul style="list-style-type: none"> - Services de soins et d'aide à domicile pour enfants - Psychiatrie - Démence - Soins palliatifs - Conseil et soins relatifs aux plaies - Oncologie 	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement - Aide ménagère - Garde de nuit - Service de relève - Service de repas** - Service de transport** <p><small>** en partie, dépendant du canton/de la commune, subventionné par le canton/la commune</small></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement - Aide ménagère - Garde de nuit
Association	Association suisse des services d'aide et de soins à domicile (ASSASD) (600 membres)	Association Spitex privée Suisse (ASPS) (130 membres)	Pro Senectute Croix rouge suisse (CRS) Zu Hause leben	Aucune
Autorisation cantonale d'exploitation	Autorisation cantonale d'aide et de soins à domicile avec contrôle de la police sanitaire par les services de la santé publique (excepté dans les cantons de Saint-Gall et Lucerne)	Autorisation cantonale de soins et d'aide à domicile avec contrôle de la police sanitaire par les services de la santé publique (excepté dans le canton de Lucerne : communes)	Aucune	Aucune
Autorisation de Santésuisse	Contrôle et octroi du numéro RCC par Sasis, filiale de Santésuisse (facturation des soins LAMal aux caisses mal.)	Contrôle et octroi du numéro RCC par Sasis, filiale de Santésuisse (facturation des soins LAMal aux caisses mal.)	Aucune	Aucune
Autorisation location de services	Aucune	Autorisation SECO location de services par les offices cantonaux du travail (OCT) → CCT obligatoire à partir d'un chiffre d'affaires annuel de CHF 1.2 millions ou 60 000 heures/an	Entreprises : Assujettissement à la location de services (LSE)	CO, droit du travail, en partie location de services, contrats de travail cant. normaux
Obligation de prise en charge	Oui, les soins et l'aide au ménage limité aux besoins effectifs	Aucune	Aucune	Aucune
Contrat de mandat	Contrat de mandat des cantons ou des communes	Contrats de mandat existants dans quelques rares cantons: p. ex.: BE, VD, TI, en partie services spéciaux de soins et d'aide à domicile (oncologie, services pour enfants)	Aucune Partiellement : Pro Senectute Croix rouge suisse (CRS)	Aucune
Subvention (forfait)	Subvention pour obligation de prise en charge et des prestations d'intérêt général, etc. Couverture du déficit par le canton/les communes	Aucune	Aucune Exemptions : Pro Senectute Croix rouge suisse (CRS)	Aucune
Financement résiduel (lié aux prestations)	En partie (selon le canton) financement résiduel des prestations LAMal	Dans certains cantons financement résiduel des prestations LAMal: BE, BS, ZH, AG, LU, VD (avec conditions particul.), etc.	Aucune	Aucune
Taxe sur la valeur ajoutée	Aucun assujettissement obligatoire à la TVA car d'utilité publique	TVA obligatoire pour toutes les prestations, sauf LAMal	Entreprises : TVA obligatoire	En principe : TVA obligatoire
Qualité	<ul style="list-style-type: none"> - Autocontrôle ou par les cantons (p. ex. audit en AG) - Quotas de personnel - Evaluation des soins avec RAI-HC 	<ul style="list-style-type: none"> - Autocontrôle ou par les cantons (p. ex. audit en AG) - Quotas de personnel - Evaluation des soins avec RAI-HC - Certification SQS pour membres de Swisstaffing 	Autocontrôle	Aucune